

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

INTRODUCTION

La revue *Sciences Infirmières et Santé en Afrique* (SISA) est une revue scientifique semestrielle à comité de lecture qui vise à promouvoir et diffuser les connaissances en sciences infirmières et dans d'autres sciences de la santé dans le contexte africain. SISA s'adresse à un large public incluant les infirmier(e)s, sages-femmes/maïeuticiens, médecins, les spécialistes en santé publique, psychologues, sociologues, anthropologues, etc., qu'ils soient chercheur.e.s, praticien.ne.s, enseignant.e.s ou étudiant.e.s. La revue privilégie les travaux ayant une pertinence particulière pour le contexte africain, qu'il s'agisse de répondre à des problématiques de santé spécifiques ou de développer des approches adaptées aux réalités locales.

Les manuscrits peuvent être soumis en français ou en anglais. Chaque article accepté sera publié dans sa langue originale. La revue s'engage à maintenir des standards élevés de qualité scientifique à travers un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle. Notre comité éditorial international, composé d'experts reconnus dans leurs domaines respectifs, assure la qualité scientifique et la pertinence des articles publiés. Nous accordons une attention particulière aux travaux qui contribuent à l'amélioration des pratiques de soins, au développement des connaissances et au renforcement des systèmes de santé en Afrique. SISA encourage particulièrement : les travaux de recherche originaux menés dans le contexte africain, les innovations en matière de soins et de formation, les analyses critiques des pratiques et politiques de santé, les réflexions théoriques et épistémologiques, les synthèses des connaissances pertinentes pour la pratique, les retours d'expérience documentés et analysés.

La revue paraît deux fois par an, en juin et en décembre. Les soumissions sont acceptées en continu et sont traitées dans l'ordre de leur réception. Les auteurs sont invités à suivre scrupuleusement les présentes instructions pour faciliter le processus d'évaluation et de publication.

1 TYPES D'ARTICLES ACCEPTÉS

La revue SISA accepte différents types d'articles, chacun devant répondre à des critères spécifiques de structure et de contenu. Les auteurs doivent clairement indiquer dans leur lettre d'accompagnement le type d'article soumis.

1.1 Articles de recherche originale

Les articles de recherche originale présentent des résultats inédits issus d'études empiriques, qu'elles soient quantitatives, qualitatives ou mixtes. Ces articles doivent

suivre une structure IMReD (Introduction, Méthode, Résultats, Discussion). L'introduction doit présenter clairement le contexte, la problématique et les objectifs de l'étude. La section méthode doit décrire avec précision le design de l'étude, la population, l'échantillonnage, les outils de collecte de données, les considérations éthiques et les analyses effectuées. Les résultats doivent être présentés de manière claire et logique, suivis d'une discussion qui met en perspective les résultats avec la littérature existante. Maximum 6000 mots.

1.2 Revues de la littérature

Cette catégorie englobe différents types de synthèses : revues systématiques d'efficacité, méta-analyses, revues de la portée (scoping reviews), analyses conceptuelles et autres types de revues. Ces articles doivent présenter une méthodologie rigoureuse et reproductible, incluant la stratégie de recherche documentaire, les critères d'inclusion et d'exclusion, le processus de sélection des articles et l'analyse des données. Les auteurs doivent suivre les lignes directrices appropriées (PRISMA, PRISMA-ScR, etc.) selon le type de revue. Maximum 7000 mots pour ce type d'article, avec possibilité d'extension selon la portée de la revue.

1.3 Articles théoriques et réflexifs

Ces articles présentent des réflexions philosophiques, épistémologiques ou théoriques approfondies dans le domaine des sciences infirmières et de la santé. Ils peuvent porter sur le développement ou l'analyse de concepts, de théories ou de modèles conceptuels. Ces articles doivent démontrer une argumentation solide, une analyse critique approfondie et une contribution significative à la réflexion théorique dans le domaine. Les auteurs doivent clairement articuler leurs arguments et les situer dans le contexte des débats théoriques existants. Maximum 6000 mots.

1.4 Articles méthodologiques

Les articles méthodologiques décrivent de nouvelles approches méthodologiques, des développements d'instruments de mesure, ou des adaptations significatives de méthodes existantes. Ces articles doivent présenter clairement la justification de la nouvelle méthode, ses fondements théoriques, son développement, et idéalement une application pratique ou une étude de validation. Maximum 5000 mots.

1.5 Retours d'expérience

Ces articles présentent des expériences professionnelles documentées et analysées de manière systématique. Ils doivent aller au-delà de la simple description pour proposer une analyse réflexive de l'expérience, identifiant les facteurs de succès, les obstacles rencontrés, et les leçons apprises. Ces articles doivent mettre en évidence la contribution à la pratique et les implications pour d'autres contextes. Maximum 4000 mots.

1.6 Lettre à l'éditeur

Il s'agit de commentaires critiques brefs sur des articles récemment publiés, apportant un éclairage complémentaire sur une problématique de santé actuelle ou partageant des observations pertinentes. Ces contributions visent à stimuler le débat scientifique, à présenter des points de vue alternatifs ou à souligner des implications pratiques importantes. Les lettres à l'éditeur constituent un espace d'échange privilégié permettant aux chercheurs et professionnels de santé de réagir rapidement aux avancées dans leur domaine et de contribuer à l'évolution des connaissances et des pratiques. Maximum 500 mots.

1.7 Exigences communes à tous les types d'articles

Chaque article doit inclure :

- un titre informatif en français et en anglais ;
- un résumé structuré dans les deux langues (250-300 mots) ;
- 4 à 5 mots-clés dans les deux langues ;
- une introduction claire situant le contexte et les objectifs ;
- une conclusion présentant les implications pour la pratique ;
- des références selon le style APA ;
- des tableaux et figures (maximum 5 de chaque) si nécessaire.

NB : les mots-clés doivent être principalement issus du *Medical Subject Headings* (MeSH) <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/mesh> et de leur équivalent en français, obtenu à l'aide d'un traducteur de mots-clés (exemple : HeTOP <http://www.hetop.eu/hetop/>).

2 PROCESSUS DÉTAILLÉ DE SOUMISSION

La soumission d'un article à la revue SISA se fait exclusivement via notre plateforme en ligne. Ce processus comprend plusieurs étapes et exigences que les auteurs doivent suivre scrupuleusement pour assurer un traitement optimal de leur manuscrit.

2.1 Étapes préliminaires à la soumission

Avant de soumettre un article, les auteurs doivent s'assurer que :

- le manuscrit est original et n'a pas été soumis simultanément à une autre revue ;
- tous les auteurs ont approuvé la version finale du manuscrit ;
- les autorisations nécessaires ont été obtenues (comité d'éthique, autorisation d'utilisation de matériel protégé, etc.) ;
- le manuscrit respecte les normes éthiques et déontologiques ;
- le texte respecte les instructions de format et de style de la revue.

2.2 Documents requis pour la soumission

2.2.1 Le Manuscrit principal

Le fichier principal doit être au format Word (.doc ou .docx) et comprendre :

- le corps du texte complet, structuré selon le type d'article ;
- les tableaux et leurs légendes ;
- les références ;
- les annexes éventuelles.

Le manuscrit ne doit contenir aucune information permettant d'identifier les auteurs.

2.2.2 La page de titre séparée

Un fichier distinct comprenant :

- le titre en français et en anglais ;
- les noms complets des auteurs ;
- leurs affiliations institutionnelles ;
- l'adresse email de l'auteur correspondant ;
- les remerciements éventuels ;
- les sources de financement.

2.2.3 La lettre d'accompagnement

Un document détaillant :

- la pertinence de l'article pour SISA ;
- la confirmation du caractère original du travail ;
- la contribution spécifique de chaque auteur ;
- les conflits d'intérêts potentiels.

2.2.4 Les formulaires complémentaires

- déclaration de conflits d'intérêts signée par tous les auteurs ;
- formulaire de cession des droits d'auteur ;
- approbation du comité d'éthique si applicable ;
- autorisations diverses si nécessaire.

2.3 Processus d'évaluation

Après soumission, le manuscrit suit les étapes présentées dans le tableau ci-dessous.

Étapes du processus	Description	Délais
Vérification administrative	• Contrôle de la complétude du dossier • Vérification du respect des instructions aux auteurs • Contrôle anti-plagiat	1 semaine

Étapes du processus	Description	Délais
Évaluation éditoriale initiale	- Examen par le rédacteur en chef - Décision de poursuivre ou non le processus d'évaluation	2-4 semaines
Évaluation par les pairs	- Double révision à l'aveugle par au moins deux experts - Utilisation d'une grille d'évaluation standardisée	8-12 semaines
Décision éditoriale	- Acceptation sans modification - Acceptation avec modifications mineures - Acceptation avec modifications majeures - Refus avec possibilité de resoumission - Refus définitif	

2.4 Révisions

En cas de demande de révisions :

- les auteurs disposent de 4 semaines pour les révisions mineures ;
- les auteurs disposent de 8 semaines pour les révisions majeures ;
- une lettre détaillant les modifications apportées doit accompagner la version révisée ;
- les modifications doivent être clairement identifiables dans le texte.

2.5 Après acceptation

Une fois l'article accepté :

- les auteurs reçoivent la version mise en page de leur article pour relecture finale ;
- ils peuvent encore apporter des corrections mineures (fautes de frappe, erreurs de ponctuation) ;
- tous les auteurs doivent confirmer qu'ils approuvent cette version finale ;
- l'article est ensuite programmé pour publication dans un prochain numéro de la revue.

3 EXIGENCES DE FORMAT ET DE STYLE

La qualité de présentation d'un article est essentielle pour sa lisibilité et sa compréhension. Tous les manuscrits soumis à SISA doivent respecter les normes suivantes.

3.1 Format général du manuscrit

3.1.1 Mise en page

Pour assurer une uniformité dans la présentation des manuscrits, tous les documents soumis doivent respecter les normes de mise en page suivantes :

- format de fichier : Microsoft Word (.doc ou .docx) ;
- police : Times New Roman, taille 12 ;
- interligne : simple ;
- marges : 2,5 cm de tous les côtés ;
- pages numérotées en bas à droite ;
- texte justifié ;
- pas de note de bas de page.

3.1.2 Organisation du texte

La structure du manuscrit doit suivre une organisation logique et claire. Chaque soumission doit comprendre dans l'ordre :

- titre (maximum 15 mots) ;
- résumés en français et en anglais (250-300 mots chacun) ;
- mots-clés dans les deux langues ;
- corps du texte divisé en sections clairement identifiées ;
- tableaux et figures inclus dans le texte à leur emplacement souhaité ;
- références en fin d'article.

3.2 Style rédactionnel

3.2.1 Langue et expression

La clarté et la précision de l'expression sont fondamentales pour la communication scientifique. Les auteurs doivent veiller à adopter :

- un style clair, précis et scientifique ;
- des phrases courtes et bien structurées ;
- voix active privilégiée ;
- temps des verbes cohérent tout au long du texte ;
- éviter le jargon technique non nécessaire ;
- définir les sigles et acronymes à leur première utilisation.

3.2.2 Titres et Sous-titres

La hiérarchisation claire des informations nécessite une structure cohérente des titres. Elle doit suivre trois niveaux maximum :

- premier niveau : MAJUSCULES, gras ;
- deuxième niveau : Minuscules, gras ;
- troisième niveau : Minuscules, italique, gras.

3.3 Références et citations

Les références bibliographiques suivent le style APA. Les auteurs doivent respecter les conventions suivantes :

- citations intégrées dans le texte selon le format auteur-date (Exemple : *Nkoum, 2020*) ;
- inclusion de la page pour les citations directes (Exemple : *Nkoum, 2020, p. 45*) ;
- liste des références en ordre alphabétique à la fin de l'article ;
- maximum 50 références (sauf pour les revues de littérature) ;

Se référer à la dernière édition du guide APA pour toute précision relative à la présentation des références et des citations.

3.4 Tableaux et figures

3.4.1 Tableaux

Les tableaux doivent être conçus pour présenter les données de manière claire et synthétique. Chaque tableau doit respecter les critères suivants :

- numérotés en chiffres arabes dans l'ordre d'apparition ;
- titre court et descriptif au-dessus du tableau ;
- notes explicatives sous le tableau si nécessaire ;
- format simple et lisible ;
- maximum 5 tableaux.

3.4.2 Figures

Les figures doivent être de haute qualité et conçues pour une communication efficace des informations. Les exigences suivantes s'appliquent :

- numérotées en chiffres arabes ;
- titre au-dessus de la figure ;
- format haute résolution (minimum 300 dpi) ;
- formats acceptés : .jpg, .png ;
- légendes claires et complètes ;
- maximum 5 figures.

3.5 Éléments spécifiques

3.5.1 Résumés structurés

Les résumés doivent suivre une structure standardisée selon le type d'article. Pour garantir une présentation uniforme de l'information :

- contexte ;
- objectifs ;
- méthode ;
- résultats ;
- conclusion.

3.5.2 Unités et abréviations

La standardisation des unités et des abréviations est essentielle pour la clarté du texte. Les auteurs doivent suivre ces conventions :

- utiliser le système international d'unités (SI) ;
- écrire en toutes lettres les nombres de zéro à neuf ;
- utiliser les chiffres pour les nombres à partir de 10 ;
- définir toute abréviation à sa première utilisation ;
- limiter l'usage des abréviations au minimum nécessaire.

4 UTILISATION DES OUTILS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

La revue SISA reconnaît l'émergence et l'utilisation croissante des outils d'intelligence artificielle (IA) dans le processus de recherche et de rédaction scientifique. Cette section vise à établir des directives claires pour garantir une utilisation éthique et transparente de ces technologies.

4.1 Déclaration d'utilisation

L'intégration croissante des outils d'IA dans la recherche nécessite une transparence totale. Dans ce cadre, une déclaration complète de leur utilisation est requise.

- **Identification des outils**

Dans un souci de reproductibilité et de transparence, les auteurs doivent clairement identifier tous les outils d'IA utilisés :

- nommer précisément les outils d'IA utilisés (exemple : ChatGPT, Claude, etc.) ;
- mentionner la version ou la date d'utilisation de l'outil.

- **Contexte d'utilisation**

Pour permettre une évaluation appropriée de la méthodologie, il est essentiel de détailler précisément comment et quand les outils d'IA ont été mobilisés dans le travail :

- spécifier à quelle étape du travail l'IA a été utilisée ;

- décrire brièvement comment l'outil a été utilisé ;
- expliquer pourquoi cet outil particulier a été choisi.

4.2 Limites d'utilisation

4.2.1 Rôle des auteurs

L'utilisation d'outils d'IA ne modifie en rien la responsabilité des auteurs vis-à-vis du contenu scientifique :

- les outils d'IA sont considérés comme des instruments et non comme des auteurs ;
- les auteurs sont entièrement responsables du contenu final ;
- chaque auteur doit pouvoir expliquer et défendre le contenu généré ou assisté par IA.

4.2.2 Restrictions

Pour maintenir l'intégrité scientifique, certaines utilisations des outils d'IA sont strictement encadrées ou interdites :

- créer des données fictives ;
- générer des résultats non vérifiés ;
- produire des références bibliographiques sans vérification ;
- rédiger intégralement des sections sans révision humaine.

4.2.3 Validation humaine

La supervision et la validation humaine sont essentielles dans l'utilisation des outils d'IA. Ainsi, tout contenu généré par IA doit être :

- révisé critiquement ;
- vérifié pour son exactitude ;
- adapté au contexte spécifique ;
- validé par les auteurs experts du domaine.

4.3 Éthique et transparence

4.3.1 Intégrité scientifique

L'utilisation des outils d'IA dans la recherche doit respecter les plus hauts standards d'intégrité scientifique. À cet effet, les auteurs doivent :

- maintenir la rigueur scientifique dans l'utilisation des outils d'IA ;
- documenter systématiquement l'utilisation de l'IA ;
- conserver les traces des interactions avec les outils d'IA ;
- assurer la reproductibilité des résultats.

4.3.2 Biais et limites

Les auteurs doivent adopter une approche critique vis-à-vis des outils d'IA et reconnaître leurs limitations inhérentes. Cette reconnaissance implique de :

- identifier et déclarer les biais potentiels des outils d'IA utilisés ;
- discuter des limitations connues de ces outils ;
- expliquer les mesures prises pour minimiser ces biais ;
- présenter les alternatives considérées.

4.3.3 Protection des données

La confidentialité et la sécurité des données doivent être garanties lors de l'utilisation d'outils d'IA. Les auteurs sont tenus de :

- respecter la confidentialité des données lors de l'utilisation d'outils d'IA ;
- ne pas partager de données sensibles avec des outils d'IA publics ;
- utiliser des versions sécurisées pour les données confidentielles ;
- respecter les réglementations sur la protection des données.

4.4 Évaluation et contrôle

4.4.1 Processus de révision

Le processus d'évaluation des manuscrits intègre des considérations spécifiques liées à l'utilisation d'outils d'IA. Dans ce cadre :

- les évaluateurs seront informés de l'utilisation d'IA ;
- l'utilisation d'IA sera prise en compte dans l'évaluation ;
- des vérifications supplémentaires pourront être demandées.

4.4.2 Critères de qualité

L'utilisation d'outils d'IA doit s'inscrire dans une démarche d'amélioration de la qualité scientifique. L'utilisation d'IA ne doit pas compromettre :

- la qualité scientifique ;
- l'originalité du travail ;
- la pertinence des analyses ;
- la clarté de la présentation.

4.5 Mise à jour des directives

Consciente de l'évolution rapide des technologies d'IA, la revue SISA maintient une approche dynamique dans la gestion de ces outils. Dans cette perspective, elle s'engage à :

- mettre à jour régulièrement ces directives ;
- suivre l'évolution des outils d'IA ;
- adapter les exigences selon les développements technologiques ;

- maintenir un dialogue ouvert avec la communauté scientifique sur ces questions.

CONCLUSION

La revue Sciences Infirmières et Santé en Afrique (SISA) se positionne comme une plateforme scientifique innovante pour la diffusion des connaissances en sciences infirmières et autres sciences de la santé dans le contexte africain. À travers sa politique éditoriale rigoureuse et son engagement pour l'excellence scientifique, SISA vise à contribuer significativement au développement des pratiques de soins et à l'amélioration de la santé en Afrique.

La diversité des types d'articles acceptés (recherches originales, réflexions théoriques, revues de littérature, retours d'expérience et lettre à l'éditeur) permet d'aborder la complexité des enjeux de santé sous différents angles. Cette approche multidimensionnelle, couplée à un processus d'évaluation rigoureux par les pairs, garantit la qualité et la pertinence des publications.

Le choix d'une publication bilingue (français et anglais) et d'une diffusion numérique facilite l'accessibilité des contenus à un large public de professionnels de santé, chercheurs et décideurs à travers le continent africain et au-delà. La revue s'engage également à accompagner les auteurs tout au long du processus de publication, contribuant ainsi au renforcement des capacités en matière de recherche et de publication scientifique.

SISA aspire à devenir une revue de référence pour le développement et le partage des connaissances en sciences infirmières et en santé en Afrique, participant ainsi à l'amélioration continue des pratiques de soins et des systèmes de santé sur le continent.

Les auteurs potentiels sont invités à soumettre leurs travaux en suivant scrupuleusement les instructions détaillées fournies, contribuant ainsi à l'enrichissement des connaissances dans le domaine des sciences infirmières et de la santé en Afrique.